ANNEXE 2

CHARTE D’UTILISATION INTERNET

**PRÉAMBULE :**

L’objet de cette charte est de rappeler les différentes règles élémentaires d’utilisation des services proposés dans un réseau informatique privé, comme l’est le nôtre. Elle précise la responsabilité des utilisateurs, dans le respect de la législation en vigueur, afin de promouvoir un usage correct des ressources informatiques, avec des règles minimales de courtoisie et de respect d’autrui.

Ces règles découlent en grande partie des textes de référence, notamment le code pénal, le code de la propriété intellectuelle, les lois relatives à l’informatique, aux fichiers et aux libertés.

Cette charte permet d’informer le Client (ou l’Utilisateur) sur la responsabilité que peut engager ses actes, ceci afin de mieux le protéger.

Cette charte doit être impérativement approuvée et signée par l’utilisateur qui veut accéder aux services de ce réseau.

**GÉNÉRALITÉS :**

Sont concernées par la présente charte toutes les communications, numériques comme analogiques, transitant par nos câbles et nos matériels réseaux (switch, routeur, etc.). Ces câbles et matériels réseaux font partie de notre infrastructure ; ils sont notre propriété exclusive.

Nous offrons à nos utilisateurs la possibilité de transférer des données par cette infrastructure. Les données transitant restent la propriété exclusive de l’utilisateur.

Au vu de la réglementation française actuelle relative aux moyens de communication, nous sommes tenus de vérifier que l’utilisation de notre infrastructure de communication reste en adéquation avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**ENGAGEMENT DE L’UTILISATEUR :**

### Respect de la législation

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation. L’Internet, les réseaux et les services de communication numérique ne sont pas des zones de non-droit.

Le rappel non exhaustif des règles de droit principalement concernées par l’utilisation d’Internet et du service de messagerie proposés vise le double objectif de sensibiliser l’Utilisateur à leur existence et à leur respect et de renforcer ainsi la prévention d’actes illicites.

Sont ainsi, notamment (mais pas exclusivement) interdits et le cas échéant sanctionnés par voie pénale :

* l'atteinte à la vie privée d'autrui ;
* la diffamation et l'injure ;
* la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
* l’incitation à la consommation de substances interdites ;
* la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ;
* l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité ;
* la contrefaçon de marque ;
* la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple : extrait musical, photographie, extrait littéraire, …) ou d’une prestation de droits voisins (par exemple : interprétation d’une œuvre musicale par un artiste, phonogramme, vidéogramme, programme d’une entreprise de communication audiovisuelle) en violation des droits de l'auteur, du titulaire de droits voisins et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle ;
* les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle ;
* le non-respect de la loi en vigueur vis-à-vis de la cryptologie.

Les Utilisateurs s’engagent à ne pas contrevenir aux dispositions pénales en vigueur à travers l’usage qu’ils ont des services proposés.

Pour plus d’informations, les utilisateurs peuvent nous demander conseil.

### Déontologie

Tout Utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des ressources informatiques. Il est aussi **responsable** de **la pérennité de ses fichiers** et de l'intégrité de son espace de travail.

Tout Utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour but :

* de masquer sa véritable identité ;
* d'usurper l'identité d'autrui ;
* de s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur ;
* de mettre en place un programme pour contourner la sécurité ;
* d'utiliser des comptes autres que ceux auxquels il a légitimement accès ;
* d'utiliser un poste de travail ou toute autre ressource informatique sans une permission explicite de la personne à qui elle est attribuée ;
* **d'accéder aux données d'autrui même lorsque ces données ne sont pas explicitement protégées.**

L’Utilisateur s’engage à effectuer une utilisation correcte et loyale des services et notamment *du réseau, de la messagerie, des ressources informatiques, …* En cas de litige entre clients, nous ne pourrons être, ni tenus pour responsable, ni être pris pour arbitre du litige. Nous nous réservons toutefois le droit de fournir les éléments à la charge du dossier aux autorités judiciaires concernées.

## SERVICES PROPOSÉS :

### Accès Internet

Nous proposons à nos utilisateurs une connexion au réseau public Internet. L'utilisation de ce réseau doit respecter les engagements utilisateur définis ci-dessus.

Nous proposons à nos clients des connexions sécurisées via un pare-feu. L’Utilisateur demandant la mise en place de règles de sécurité (par exemple : interdiction d’utilisation de Peer To Peer au sein de son entreprise) s’engage à avertir ses collaborateurs de l’existence de ces règles.

### Disponibilité du service

Nous nous efforçons dans la mesure du possible de maintenir accessible le service de manière permanente.

Nous **pouvons cependant interrompre l’accès**, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau, ou pour toutes autres raisons, notamment techniques, sans que nous puissions être tenus pour responsable des conséquences de ces interruptions. Nous essaierons, dans la mesure du possible, de tenir les Utilisateurs informés de la survenance de ces interruptions et de rétablir le service dans les plus brefs délais.

### Protection des données à caractère personnel de l’Utilisateur

En application des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et de la directive européenne 95/46/CE relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données du 24 octobre 1995, nous nous engageons à respecter les règles légales de protection de ce type de données. Nous garantissons notamment à l’Utilisateur :

* de n’utiliser les données à caractère personnel le concernant que pour les strictes finalités pour lesquelles elles sont collectées (ouverture du Compte d’accès, …) ;
* de lui communiquer les finalités et la destination des informations enregistrées et leur durée de conservation, laquelle ne peut en tout état de cause excéder ce qui est nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou traitées ;
* de lui garantir un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

En outre, NOM DU LIEU rappelle qu’il appartient à l’utilisateur, si celui-ci a recours à des données personnelles dans le cadre de son activité et notamment des traitements automatisés d’informations nominatives qui lui appartient, de procéder aux démarches et déclarations nécessaires auprès de la CNIL.

NOM DU LIEU décline toute responsabilité en cas de non-respect par l’utilisateur.

### Données de connexion

Les informations de connexion ainsi que de consultation des sites sont conservées sur une période, sous forme agrégée, sans identification du système émetteur, dans le but de disposer de statistiques et de prévoir les évolutions des infrastructures informatiques. Ces informations peuvent être utilisées si une politique de filtrage des URL est mise en place, pour déterminer les paramètres de ce filtrage. Ces informations sont conservées pendant un an.

Le personnel ayant accès à ces données s’engage à ne transmettre les traces détaillées contenant les chemins d’accès qu’aux autorités compétentes, en cas de procédure judiciaire.

## Sont habilités à avoir accès aux données de connexion :

* Notre personnel ;
* Nos prestataires informatiques ;
* Notre fournisseur d’accès Internet.

**CONTRÔLES ET SANCTIONS :**

Dans le cadre du respect des règles, et du bon fonctionnement du réseau, l’Utilisateur accepte que RELAIS NOM DU LIEU puisse avoir connaissance des informations nécessaires à l’administration du réseau, notamment :

* données de volumétrie ;
* incidents ;
* nature du trafic engendré ;
* durée de connexion ;
* sites les plus visités ;
* connexion de clients à clients ;
* etc.

L’Utilisateur accepte que nous puissions prendre toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses Services. Nous nous réservons notamment la possibilité de stopper l’accès aux Services en cas d’utilisation excessive ou non conforme à son objectif tel que rappelé dans le Préambule.

Les administrateurs systèmes ont l**'obligation de préserver la confidentialité** des informations privée qu'ils seraient amenés à connaître dans ce cadre.

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou une suppression de l’accès aux Services dans l’intérêt des Services, à des sanctions pénales appliquées par les autorités judiciaires dans le cadre des lois en vigueur.

Fait en double exemplaire, àNOM DE LA COMMUNE le

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour** NOM DU LIEUNOM DE LA COLLECTIVITE**Prénom NOM du signataire****Pour Prénom Nom, Président ou Maire** | **Pour l’utilisateur****RAISON SOCIALE****Prénom NOM****Fonction**Signature précédée de la mention manuscrite« Lu et approuvé » |

